

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

---

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3383)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 122

présenté par  
M. Son-Forget

à l'amendement n° 16 de M. Breton

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Après les mots :

« son état »,

insérer les mots :

« de santé physique et psychologique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.